



SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES



LE BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2022

LE MOT DU MAIRE

Aujourd'hui, le contexte économique et sanitaire est relativement difficile. Concernant la pandémie liée à la covid, j'espère que cette nouvelle vague n'affectera pas trop notre commune, mais restez toujours prudents et pensez aux gestes barrières.

Depuis février 2022, la guerre aux frontières de l'Europe a entraîné toutes les difficultés économiques que nous connaissons actuellement. En tant qu'élus comme en tant que particuliers, nous ne maîtrisons malheureusement pas l'augmentation des prix. Tout ce que nous pouvons faire c'est tenter de réduire les coûts afin de ne pas mettre à mal notre commune. C'est pour cela que nous avons pris la décision d'éteindre l'éclairage public en totalité, sauf les endroits stratégiques et non dissociables, comme la route nationale de Prelles et de Queyrières. A partir du 15 septembre 2022, l'éclairage sera éteint de minuit jusqu'à cinq heures du matin. A propos de la zone artisanale du Villaret, celle-ci est presque terminée et nous nous félicitons de l'aboutissement de ce projet. Pour le carrefour situé sur la route nationale entre la zone du Villaret et celle de la Rochette, des études sont en cours avec la Dirmed.



L'enfouissement des réseaux secs et humides à Sainte Marguerite se poursuit correctement suivant le programme des travaux, et à ce titre je tiens à féliciter mes services techniques.

Je me bats avec les services publics afin de maintenir ouverte la déchetterie sur notre commune, une issue favorable est en phase d'être obtenue.

Pour la passerelle de pont roux, située à Prelles, les coûts sont exorbitants, et nous étudions donc d'autres alternatives. L'étude de la sécurisation du hameau de Villar Meyer sera concrétisée par la pose d'un feu vert récompense à l'automne 2022. En ce qui concerne la traversée de Queyrières, les études se poursuivent, une réunion publique est prévue dans les mois à venir.

Pour le turbinage de l'eau potable du Sapet, du torrent du gros Riou et de la micro-centrale, les démarches progressent malgré la réticence de certains administrés et associations.

Je tiens à remercier l'association Saint Anne de Ratière pour la restauration de la chapelle du même nom.

Tout en restant à votre écoute, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons des bonnes vacances.

Mr GIORDANO Serge
Maire de Saint Martin de Queyrières

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GAULT Octave	Prelles	05 décembre 2021
DORNBERGER Manon	Queyrières	18 février 2022
VERGNAUD Mathéo	Prelles	21 avril 2022
LOISON PORÉE Gabriel	St Martin	24 avril 2022
BRÉMOND Théa	Pré du Faure	14 mai 2022
ROUSSELLE Stan	Villaret	12 juin 2022

DÉCÈS

VACHET Guy	Villaret	28 décembre 2021
BÉBIN épouse BROUILLET Ghislaine	Prelles	25 janvier 2022
BLANC Georgette	St Martin	24 février 2022
HERMITTE Jacqueline	Villaret	19 mars 2022
MARCHESI Robert	St Martin	21 mars 2022
VASINA Jean-Claude	Pré Faure	30 mars 2022
VIOLIN Odette	Bouchier	04 avril 2022
LELIEVRE Michel	Villaret	10 avril 2022
SOMMIER Guy	Queyrières	16 avril 2022
FINE Jean-Baptiste	Prelles	28 avril 2022
BENFARES Akim	Prelles	10 mai 2022

MARIAGES

REGNIER Nils et ZBINDEN Axelle	Prelles	25 juin 2022
PINELLI Franck et RICHARD Marie-Agnès	St Martin	2 juillet 2022

CANICULE

Les pouvoirs publics se sont mobilisés pour faire face à un nouvel épisode éventuel de canicule. Les personnes les plus exposées au risque étant, à priori, les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou personnes vulnérables isolées, vivant à domicile, il importe avant tout d'être en mesure d'agir auprès de ces personnes ainsi que de veiller, à cette occasion, au maintien du lien social.

Pour ce faire, Le Plan National Canicule prévoit la constitution d'un fichier recensant les coordonnées des dites personnes fragiles dans chaque commune.

La collecte des données auprès des personnes concernées

repose sur une démarche volontaire. Ne peuvent figurer dans le fichier de la commune que des informations recueillies auprès de personnes qui en ont fait, elle-même ou par l'intermédiaire de leur représentant légal, la demande.

Nous invitons donc les personnes concernées à se faire connaître, par demande écrite, auprès des services de la mairie en communiquant les données nominatives permettant de les identifier (nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence).

DE NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES À PARTIR DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

En 2013, année de la réforme des rythmes scolaires, la commune décide de la mettre en place et le temps scolaire de l'école s'organise sur 9 demi-journées d'enseignement par semaine incluant le mercredi matin. Ce choix, dans l'esprit de la réforme, consistait à alléger les journées de classe afin de faciliter les apprentissages. Proposées dans un premier temps toutes les fins d'après-midi ; à partir de septembre 2015, les activités périscolaires se sont déroulées les mardis et jeudis après-midi, encadrées par des intervenants qualifiés.

En juin 2017, l'assouplissement de la réforme permet aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours. La commune décide alors de maintenir la semaine de 4.5 jours : enfants, parents et enseignants étant satisfaits de cette organisation.

A partir de 2019, des parents commencent à s'interroger sur la pertinence de ces rythmes, regrettant que cela soit la seule école du Briançonnais concernée et que les enfants ne puissent pas bénéficier des activités proposées le mercredi matin.

Après deux années perturbées par la COVID, lors du comité de pilotage de mai 2021, il a été décidé de consulter les familles afin de recueillir l'avis des parents concernant

l'avenir des rythmes scolaires. Des résultats de l'enquête ressort une majorité en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Le conseil d'école, réunissant enseignants, délégués de parents et élus, s'est également prononcé en faveur d'un retour à 4 jours.

Aussi, le conseil municipal a sollicité une dérogation auprès de la directrice académique, qui a été acceptée. A la rentrée scolaire de septembre 2022, l'école sera donc organisée sur 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis aux horaires suivants : de 8h30 à 12h et de 13h40 à 16h10.

Si cette organisation a connu un essoufflement ces deux dernières années, amplifié par l'effet covid, qui a conduit à cette décision, il convient de souligner combien les activités périscolaires ont permis à des générations d'enfants de découvrir de multiples activités (mosaïque, land art, gravure, poterie, dessin, danse, yoga, judo, VTT, Zumba, sports nouveaux, basket, poney, médiation animale, découverte de l'environnement, ...) au contact d'intervenants qualifiés et passionnés, contribuant ainsi à leur épanouissement et à leur ouverture culturelle.

Les besoins évoluent, la commune s'adapte, une page se tourne...

AUGMENTATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire a été mise en place en 1999 avec un tarif unique de 30 francs à l'époque, soit 4.57 €.

En 2011, la commune décide d'ajouter un tarif afin de tenir compte de la charge familiale, à savoir 4.20 € à partir de deux enfants scolarisés à l'école et de reconduire le tarif en vigueur pour un enfant.

Aujourd'hui, l'augmentation des matières premières et des combustibles a conduit le conseil municipal à voter une augmentation de 5% de ces tarifs.

A compter de la rentrée scolaire 2022/2023 les prix du repas seront les suivants :

- 4.80 € pour un enfant inscrit à l'école
- 4.40 € pour deux enfants ou plus inscrits à l'école
- 8.92 € pour un adulte.



NOTE D'INFORMATION - URBANISME

IMPORTANT : Toutes constructions et travaux situés dans le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France doivent OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme, quel que soit la nature des travaux même inférieure à 5 m².

Le périmètre est défini par un cercle d'un rayon de 500 m autour des édifices classés.

Sur la commune, quatre secteurs sont concernés :

- Prelles, avec la chapelle Saint Jacques
- Saint Martin, avec son église et la chapelle Saint Sébastien
- Sainte Marguerite avec le chemin de la porte vieille dit Pertuis Rostan
- Autour de la chapelle Saint Hippolyte

RÉNOVATION DES SALLES COMMUNALES

Enfin, nos aînés vont pouvoir se retrouver à partir de juillet 2022, dans une des deux grandes salles rénovées au dessus de la salle de la chasse à Prelles.

Les services techniques ont



réalisé en grande partie les travaux cet hiver. Un bel exemple de leurs compétences et de leur polyvalence.

Voilà un nouveau lieu de rencontre agréable pour toutes nos associations.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE LES PRÉS VERTS



L'année scolaire qui se termine a encore été perturbée fortement par les protocoles sanitaires en vigueur une bonne partie de l'année, fortement allégés en fin d'année scolaire. Pour autant la plupart des projets prévus par les enseignants ont pu être réalisés dans d'assez bonnes conditions. Quelques points forts sont à noter parmi les nombreuses actions réalisées au cours de l'année :

- La classe de découverte en Dordogne pour les élèves de CM1-CM2
- La classe de découverte à Ancelle pour les élèves de GS à CE1
- Les projets en éducation au développement durable et de découverte du patrimoine local pour les 5 classes.
- La reprise des séances de ski alpin et de natation
- La participation de quelques élèves à la cérémonie du 8 mai 2022 à la Mairie
- L'organisation du carnaval de l'école

Et bien d'autres projets encore dans le cadre des parcours d'apprentissage : parcours santé, parcours citoyen, parcours d'éducation culturelle et artistique, parcours en éducation au développement durable, parcours en éducation physique et sportive.

Cette année enseignants et parents d'élèves ont expérimenté avec succès un espace numérique de travail qui a permis de sécuriser les échanges entre l'école et les

familles avec des services rendus plus étendus. Cet outil de communication a donné entière satisfaction et son usage sera conforté dans les années à venir.

La prochaine rentrée scolaire est prévue le jeudi 1 septembre 2022.

Cette nouvelle année scolaire sera marquée par le retour à la semaine de 4 jours après une longue période de semaine à 5 jours. En effet, une enquête a été réalisée auprès des familles en novembre 2021 : 51 % des parents se sont exprimés en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours. Le conseil d'école s'est ensuite exprimé en faveur de ce choix.

La mairie va financer cette année des investissements importants pour mettre à jour l'installation téléphonique et de gestion des entrées de l'école et les alarmes.

Pour inscrire des nouveaux élèves éventuellement pendant l'été, les parents doivent passer en mairie avec le livret de famille, le carnet de vaccinations et un justificatif de domicile.

> Retrouver toute l'actualité de l'école les prés verts sur le site internet : www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr

Michel GIRAUD-SAUVEUR, directeur de l'école

les prés verts

Accueil : 04 92 21 34 76 Fax : 04 92 54 30 94 Cantine : 04 92 21 34 39

Direction : 04 92 21 33 42 Portable directeur : 06 84 76 02 17

Site : www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr

Mail : eepu05.stmartindequeyrieres@ac-aix-marseille.fr

LES PS/MS

Nous sommes sortis autour de l'école avec Gaëtan MARTINON éducateur à l'environnement et son dragon Brocoli pour travailler sur l'eau dans la nature. Brocoli nous a demandé de retrouver son amie la gouttelette : il fallait savoir où elle pouvait se trouver et chercher des indices. On trouve de l'eau dans l'air (vapeur), dans les nuages, dans notre corps, dans les plantes qui la pompent avec leurs racines, dans les ruisseaux, les flaques... Gaëtan nous a expliqué que la force de l'eau avait usé les pierres en les frottant : ce sont des galets maintenant, tout lisses. Nous avons fabriqué des parfums avec les plantes et les fleurs et nous avons réussi à retrouver la gouttelette en la coloriant avec des herbes !!!



Dans la nature, l'eau peut être solide (la glace, la neige), liquide (les nuages, la pluie, les rivières, les fleuves, la mer) ou sous forme de vapeur. L'eau change de forme et cela ne s'arrête jamais.

Il y a de l'eau douce et de l'eau salée.

Nous avons parlé des castors : ce sont des animaux aquatiques qui ont une queue plate et qui mangent du bois. Nous avons senti l'odeur que laissent les castors pour marquer leur territoire (le castorum qui sert à fixer les parfums) et observé des marques laissées par les dents des castors sur du bois.

Audrey MATHIEU, enseignante de la classe

LA CLASSE GS-CP

Les élèves de la classe ont travaillé tout au long de l'année sur l'étude de l'eau :

- Ateliers avec le service du patrimoine de Briançon pour découvrir les usages de l'eau au fil du temps
 - Sorties avec Gaëtan MARTINON éducateur à l'environnement : le cycle de l'eau et la qualité de l'eau
- Ce projet a connu un temps fort au cours de la classe de découverte à laquelle tous les élèves de GS-CP et CE1 ont participé à Ancelle, dans le Champsaur, du 23 au 24 mai 2022.

Deux accompagnateurs en moyenne montagne ont encadré deux ateliers :

- construction d'une maquette avec des éléments naturels pour représenter le fonctionnement d'un écosystème
- étude des animaux qui vivent dans le milieu aquatique



(petit ruisseau, petite mare)

Les enfants ont été accueillis au centre Les Lauzes ; ils ont pu vivre une expérience de vivre une nuit loin de la maison avec les copains.

Le séjour a été très apprécié par les enfants de la classe. L'enseignante a jugé l'expérience très enrichissante pour tous.

Isabelle GIRAUD-SAUVEUR, enseignante de la classe

LA CLASSE CP-CE1

Cette année, la classe a également mené tout un projet autour de l'eau. Les enfants ont pu travailler et acquérir des connaissances au travers des nombreuses activités réalisées en classe autour de ce thème (Questionner le monde, arts plastiques, lecture/écriture, poésies, chants...). Pour rendre ce projet plus riche encore, des visites et activités ont été organisées toute l'année.

En septembre, des visites du patrimoine local ont été organisées avec le service du patrimoine de Briançon, et ont permis de mettre en évidence la place importante qu'occupe l'eau dans nos vallées en observant fontaines et cours d'eau. Plus tard, en milieu d'année, des séances animées avec l'aide de Gaëtan MARTINON ont mis en relation l'eau et la protection de la nature au travers d'activités de classe et d'observations faites sur le terrain. En mai dernier, les

élèves ont pu partir pour un séjour de deux jours en classe transplantée, à Ancelle, spécifiquement organisé autour du thème de l'eau et de la création d'un écosystème.

Pour conclure ce projet, en juin, une dernière intervention, organisée par la fédération nationale de la pêche, aura lieu afin de mieux connaître le milieu rivière et d'initier à la pratique de la pêche dans le respect des règles et de l'environnement. Une exposition dans l'école du travail des élèves est prévue en fin d'année pour montrer tous les travaux effectués durant ce projet.



Laetitia LAFOND, enseignante de la classe

LA CLASSE CE1-CE2

Cette année, le thème de travail des CE1-CE2 était la mythologie grecque. Tout au long de l'année, les élèves ont découvert les mythes principaux, à travers le feuilleton d'Hermès, livre de 100 épisodes, lus quotidiennement. En lien avec ce thème, la classe a visité une miellerie, Apiland, pour en savoir plus sur le miel, les abeilles et autres insectes du jardin. Et oui, le nectar et l'ambrosie, la nourriture des dieux de l'Olympe, est à base de miel ! Après le feuilleton d'Hermès, la classe a lu les 12 travaux d'Hercule (son nom grec est Héraclès), et a commencé le



feuilleton de Thésée, toujours à raison d'un épisode par jour. En arts visuels, les élèves sont devenus des dieux ou déesses et se sont dessinés.

Ils ont également fait des amphores, du pixel art sur les dieux et une Méduse collective. La bibliothèque municipale nous avait préparé une caisse de livres sur la mythologie, avec lesquels nous avons fait un rallye lecture. C'est un thème très riche en apprentissages transversaux ! Certains élèves sont devenus incollables sur les relations entre les différents dieux et les aventures des héros grecs.

Caroline JACOB, enseignante de la classe

CLASSE DE DÉCOUVERTE EN DORDOGNE POUR LES ÉLÈVES DE CM1-CM2

Cette année les CM1-CM2 sont partis une semaine en classe transplantée à la découverte du patrimoine historique de la Dordogne. De nombreuses visites guidées et animées étaient au programme :

L'impressionnant et moderne musée Lascaux 4, le très riche muséum national de la préhistoire, le château de Castelnaud et son musée de la guerre au moyen-âge, le grandiose château de Commarque et pour terminer le célèbre gouffre de Padirac.

De plus, encadrés d'intervenants spécialistes, les élèves ont pu s'initier à l'art pariétal, et assister à une animation autour du mode



de vie des hommes préhistoriques avec une spectaculaire démonstration de taille de Silex, d'allumage de feu, et de tir au lanceur.

Ce séjour a aussi permis de travailler le vivre ensemble en permettant à de nombreux élèves de découvrir la vie en collectivité et ce que cela implique en terme de

responsabilité, de maturité, et de respect. Les élèves, bien fatigués de leur voyage, sont revenus heureux, avec en tête de nombreuses nouvelles connaissances et le souvenir de moments inoubliables.

Nicolas LEMAITRE, enseignant de la classe

LE PÉRISCOLAIRE

Mais que se passe-t-il pendant les activités périscolaires à Saint Martin de Queyrières ?

Un groupe d'enfants encadré par Elodie a mené une action citoyenne en ramassant les déchets sur la commune à 2 reprises lors d'un cycle de 6 séances.

C'est en se baladant dans la plaine sous l'école que l'idée a émergé. C'est alors que Timéo B., Loup, Nils F., Ambre, Thomas, Clémentine, Inès, Isoline, Clara et Timéo F ont rempli des sacs poubelles de déchets ramassés en bord de route aux abords de l'école.

Pour les récompenser de leur démarche en évitant le suremballage, ils ont émis l'envie d'avoir un goûter réalisé par Elodie. Ils ont donc



eu le droit de manger de magnifiques gâteaux. Ils se sont régalés.

Ils ont également participé à la rédaction de cet article.

Nous les félicitons pour cet engagement.



LE CENTRE SOCIOCULTUREL

Le Centre SocioCultuel propose un service d'accompagnement à la scolarité pour les enfants de Saint Martin de Queyrières :

Ce dispositif est en lien avec l'école, pour les familles dont les enfants, à un moment donné de leur parcours, ont besoin d'une aide et d'un accompagnement pour leur épanouissement personnel et pour leur apporter de meilleures chances de succès à l'école. Cette action, en partie financée par la Caisse d'Allocation Familiale, est volontairement libre et gratuite, pour tous les élèves du primaire (du CP au CM2), toujours en lien quotidien avec les parents et les enseignants.

Une aide complémentaire à l'école :

L'écolier y reçoit l'appui dont il a besoin pour sa réussite scolaire. Chaque enfant travaille autour de devoirs et de projets d'éveil culturel. Il y développe son autonomie et sa méthodologie.

Cet accompagnement se déroule pendant les périodes scolaires, le lundi, mardi et jeudi au choix de 16h30 à 18h. Les équipes du Centre SocioCultuel viennent



recupérer les enfants inscrits à la sortie de l'école pour les conduire jusqu'à l'Espace Les Prés Verts. Le dispositif, déjà déployé à l'école de L'Argentière-La Bessée, de la Roche de Rame et au collège Les Giraudes, est désormais en place sur l'Ecole de Saint Martin de Queyrières.

> Pour tout complément d'information, contactez Jean-Noël COSTA au Centre SocioCultuel au 04.92.23.11.09 / jn.costa@cc-paysdesecrins.com

LOISIRS POUR TOUS

Loisirs Pour Tous propose sur notre commune différentes activités de loisirs pour tous les âges, enfants et adultes. À partir de septembre, vous pourrez retrouver du yoga, de l'aquarelle, de la poterie, des cours de guitare, et de la découverte musicale pour les petits.

D'autres activités pourront voir le jour d'ici la rentrée ou en cours d'année.

Les activités se déroulent dans les locaux du centre SocioCultuel des Prés Verts, à côté de l'école.

Et chaque hiver, nous organisons l'activité ski/snow pour les enfants de 3 à 17 ans : 10 séances avec les moniteurs de l'ESF de Puy St Vincent et un transport en car depuis l'école. Les familles se relaient pour accompagner dans le car et permettre aux enfants de rejoindre leur cours de ski. Cette organisation bénévole et conviviale permet

de partager ensemble de beaux moments.

Le bureau de l'association composé aujourd'hui de 3 mamans de la commune cherche à se renouveler. Nous serons encore présentes pour l'année 2022/2023 mais nous souhaitons passer le relais ensuite. Nous serons heureuses de vous accueillir pour expliquer et transmettre le fonctionnement de l'association qui existe depuis plus de 30 ans sur la commune.

> Tous les renseignements se prennent auprès de notre adresse mail : loisirsourtous05@gmail.com



Sylvène, Marie Anne et Fanny
LOISIRS POUR TOUS - LPT05
Tel : 06.32.99.58.02
Facebook : @loisirsourtous05

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : EXPÉRIMENTATION

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie, mais aussi qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, il a été décidé de profiter des longues journées d'été pour expérimenter l'extinction de l'éclairage public.

Ainsi, **du 1er juillet 2022 au 15 septembre 2022**, l'éclairage public sera totalement éteint, à l'exception des secteurs stratégiques (la route nationale à Prelles et

à Queyrières) et les secteurs non dissociables, c'est-à-dire les zones qui sont reliées aux réseaux de la nationale.



L'arrêté du maire est consultable sur le site internet de la commune : www.saintmartindequeyrieres.com

LES PROJETS DE LA COMMUNE

La Mairie de Saint Martin de Queyrières a initié depuis plusieurs années 3 projets distincts, dont deux de production d'énergie. Les acteurs qui les portent sont bien différents, leurs objectifs aussi.

UNE PRODUCTION D'ENERGIE LOCALE : 2 PROJETS SUR LE HAMEAU DE PRELLES

Pour produire de l'électricité à partir de la force motrice de l'eau, il faut un débit, et une hauteur de chute. Les deux projets de production, conduits par des acteurs différents, concernent le torrent du Gros Riou et le torrent sous la Roche, et la source du Sapet.



Le projet du Sapet est porté par la SEM SEVE (dont la Commune de Saint Martin est actionnaire), il prévoit une puissance de 89 kW. Seule une partie de l'eau provenant de la source du Sapet sera turbinée. Le captage actuel sera rénové. Le prélèvement d'eau potable restera prioritaire, ensuite un débit réservé vers le milieu naturel sera délivré, enfin un débit complémentaire sera prélevé pour le turbinage uniquement. La centrale est prévue au niveau de l'actuel réservoir des Andrieux. Le trop plein du réservoir et de la centrale vers le ravin de la Pignée restera identique à la situation actuelle. Toutefois une sonde de niveau permettra l'arrêt de la centrale en cas de risque de débordement. Le réservoir d'AEP sera bien sûr toujours alimenté.



Le projet hydroélectrique du Gros Riou est porté par l'entreprise EDSB (dont la Commune de Saint Martin est actionnaire), prévoit une puissance de 400 kW, à partir du turbinage d'une partie des eaux du Gros Riou, et également une partie des eaux du Torrent Sous la Roche.

Sur le Gros Riou, la prise d'eau est prévue au niveau du départ du canal de la Cime, et l'usine au niveau du pont de la route des Traverses. Le rejet se fera au même endroit.

QUELS GAINS POUR LA COMMUNE ?

- > Le remplacement sans frais de la conduite d'eau potable actuelle (environ 2 km),
- > Une meilleure surveillance du captage et la sécurisation de la conduite,
- > 5% du chiffre d'affaires pour la mise à disposition du foncier de la centrale
- > 10% du chiffre d'affaires issu de la centrale sur le Gros Riou pour l'occupation du foncier
- > Une production locale d'énergie

Le projet de la SEVE est novateur, le premier en France à associer une SEM à un gestionnaire d'eau potable !

LE PROJET DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU GROS RIOU



Ce projet est porté par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins (CCPE) qui a la compétence Gestion des Milieux Aquatique et Protection contre les Inondations (GEMAPI). Elle consiste en l'aménagement des berges du hameau de Prelles contre les crues du torrent du Gros Riou.

Sans lien direct avec la production d'énergie, cet aménagement pourrait s'articuler avec le projet hydroélectrique d'EDSB afin de mutualiser les travaux et donc de limiter la durée du chantier et les impacts environnementaux.

QUELS LIENS AVEC LES CANAUX DU HAMEAU DE PRELLES ?

Les usages d'un cours d'eau sont liés. Les écosystèmes de la rivière ont besoin d'un débit minimum biologique pour continuer à peupler la rivière. Il est donc question ici de concilier les usages, prélever au plus juste, et préserver le milieu.

Lorsqu'un projet de turbinage est envisagé, il se doit de respecter et de maintenir les usages qui lui sont antérieurs. Depuis la fin de l'Association Syndicale Autorisée du Gros Riou en 1996 il n'existe plus de structure officielle représentant les usagers des canaux de Prelles. Aussi la Police de l'Eau demande aujourd'hui de justifier les prélèvements pour l'irrigation, sous peine de déclarer les canaux de Prelles illégaux. Face à cette situation, il a donc été nécessaire quantifier le besoin en eau pour cet usage, et de le justifier auprès des services de l'Etat. Une campagne de mesures a été effectuée en juin 2021. Une fois le besoin quantifié, la commune, via sa délibération du 4 octobre 2021, s'est engagée sur un débit à restituer, et sur la déclaration des volumes prélevés à l'Agence de l'eau. L'entretien et la gestion sont laissés aux utilisateurs. Le projet du Sapet n'est pas concerné par cette question, mais les projets de turbinage du Gros Riou, porté par EDSB, et de protection contre les crues, porté par la CCPE, doivent intégrer la réalimentation des canaux existants. A cette occasion plusieurs améliorations sont possibles, par exemple la réfection des prises en rivière, ou encore la réalimentation sous pression via la conduite forcée du projet hydroélectrique. C'est pourquoi EDSB, la CCPE et la Commune souhaitent poursuivre le travail de concertation avec les utilisateurs des canaux, afin d'organiser cette nouvelle gestion en conséquence.

Une chose est certaine : il n'est pas question d'arrêter l'irrigation des canaux de Prelles.



> Pour toute demande d'information sur les projets de production d'électricité, vous pouvez contacter : marie.beuzeval@edsb.fr

LE SOUVENIR FRANÇAIS

A l'occasion du 8 mai dernier, le comité a proposé aux communes de la Roche de Rame et à celle de St Martin de Queyrières de leur offrir le rosier de la mémoire, symbole de paix, du souvenir et de liberté.

Le premier fut planté à l'intérieur du carré militaire de la Roche de Rame, et le second, proche de l'espace mémoriel du village de St Martin de Queyrières, accompagné chacun d'une petite plaque fournie par le siège, « Rosier de la mémoire » du Souvenir Français.

Ces rosiers ont été inaugurés avec émotion par les autorités locales, les Maires et leur municipalité, le Souvenir Français, les anciens combattants ainsi que par les enfants des écoles et du collège du canton qui ont lu des poèmes avant l'allocution du comité. Ce geste symbolique se généralise dans les espaces et les lieux de mémoire partout en France, encouragé par notre siège national afin d'inscrire plus simplement la volonté de rendre encore plus vivace et coloré le devoir de mémoire. Quelques jours avant le 8 mai, avait eu lieu la cérémonie nationale en hommage aux victimes de la déportation à l'Argentière la Bessée, une cérémonie organisée conjointement avec la municipalité en présence du maire et des élus du canton, ainsi que celle d'un fils de déporté argentiérois, lui-même président d'une amicale départementale de Déportés, qui a lu le message des

fédérations. La classe de 3ème «Mémoire et Avenir» du collège les Giraudes a participé à la cérémonie en lisant plusieurs textes émouvants, avant l'allocution finale de M. Celse, président du comité.



Afin de donner un éclat davantage solennel, le comité avait invité à la cérémonie la Préparation Militaire Marine des jeunes des Hautes-Alpes qui nous a fait l'honneur d'être présente avec leurs encadrants et les porte-drapeaux.

Pour clôturer chacune des 2 cérémonies, deux films à caractère mémoriel ont été projetés au cinéma l'Eau Vive ; le premier concernant la déportation, et le deuxième un documentaire sur le débarquement de Provence qui relate l'histoire de notre région.

Le comité s'est réjoui d'avoir pu rassembler la jeune génération qui a pris une part active à ces deux journées.

L'AMALP

Voilà maintenant plus de 10 ans que la mairie de Saint Martin de Queyrières nous permet de tenir nos distributions de produits locaux, tels que des fromages, yaourts de chèvre ou de brebis, des œufs, du pain, des truites, etc.



Après une année 2021 bien chahutée du fait du covid et l'absence de maraîcher, nous retrouvons une certaine sérénité cette année. Nous avons la joie de retrouver des légumes dans nos paniers et ce depuis début juin. Et une première pour l'Amalp, des légumes d'hiver nous seront proposés pendant les mois de février & mars.

NOUVELLE ASSOCIATION : ROUTES ESPAGNOLES DU GRAND BRIANÇONNAIS

L'association est née le 17 décembre 2021, rassemblant des habitants de St Martin de Queyrières, de Villard St Pancrace, du Pays des Ecrins, et même des enfants de réfugiés espagnols, loin d'ici.....



L'objet de l'association est la redécouverte et la valorisation de la présence des réfugiés espagnols dans nos communes, contraints à créer des routes de 1936 à 1946. Nous continuons à rechercher des témoignages, des documents, des photos, relatant cette implantation de camps.

L'association organisera divers événements permettant de conserver la mémoire de cette période.

Tout un chacun peut adhérer (10 €).

Contacts :

Siège social : Mairie de St Martin de Queyrières.

Mail : routespagnoles05@gmail.com

Tel : 06 66 39 80 02

ANIMATIONS « FREINET » À LA BIBLIOTHÈQUE

Les temps forts à la bibliothèque ce printemps ont été l'exposition très attendue sur « Période Freinet... à l'école, au maquis ». Initialement programmée en 2020 puis reportée en 2021, l'expo a enfin pu être réalisée dans nos locaux. Ce projet historique a été particulièrement apprécié par son enracinement local. En effet, la guerre et le maquis ont marqué la population et ont laissé des empreintes indélébiles. La période Freinet était celle de la guerre, du maquis et ça se passait dans nos montagnes.

En plus de nombreux documents enrichissants, une rando sur le « Parcours Freinet » à Vallouise, jusqu'au maquis de Béassac a été proposée par le collectif Célestin Freinet de Vallouise Pelvoux. Ensuite, nous avons vécu des moments forts le temps d'une conférence passionnante sur le maquis



à St Martin de Queyrières et d'une belle Histo Rando sur les lieux de l'action. Le tout animé par Patrick et Maxime de l'association « Souvenir, Sauvegarde et Histoire Militaire » de Briançon.

Le passage de la pédagogie Freinet, enseignée de 1926 à 1939 dans notre commune a été une belle découverte

pour le public. Effectivement, nombreux écoliers de nos hameaux ont pu profiter de la pédagogie stimulante et innovante du couple Lagier-Bruno, leur fils Fernand, et leurs filles (dont Elise). Elise s'est mariée avec Célestin Freinet et ensemble ils développent les méthodes d'enseignement qui se perpétuent au nom de la Pédagogie Freinet, aujourd'hui pratiquée dans de nombreux pays du monde. Des traces écrites subsistent grâce à la publication de journaux scolaires. Nombreux documents et photos issus de cette époque en plus des quatre animations offertes ont captivé le public.

L'atelier gravure, pour expérimenter la technique utilisée à l'école Freinet animé par l'association Au Chapeau ; la soirée de l'histoire Belôti contée avec projection suivie « d'une semaine à l'école à Saint Martin » illustrée et commentée par Claude Altobelli du collectif Célestin Freinet et enfin la projection du film L'école Buissonnière, ont séduit de nombreuses personnes.

Les classes de l'école Les Prés Verts ont également pu profiter de l'expo pendant les séances habituelles de lecture. L'édition de deux journaux scolaires à la mode Freinet, écrits par l'ensemble des classes et finalisé par la classe CM1-CM2 de Nicolas en 2019/2020, ont pu être valorisés parmi les autres documents de l'expo.

Cet été, n'oubliez pas de venir à la bibliothèque pour profiter de la richesse des ouvrages proposés pour les grands et les petits, albums, romans, polars, revues, livres audio, Bandes Dessinées, documentaires, poésie...

Bel été à tous nos lecteurs !

POUR CONTACTER LA BIBLIOTHÈQUE, LES PRÉS VERTS : Tel : 04 92 21 34 41 Port : 06 66 39 80 02

Mail : bibliostmartin05@gmail.com > Adhésion et prêts gratuits

Ouverture estivale : Lundi de 16h à 19h - Samedi de 9h à 12h / Fermeture du 15 au 28 Août 2022.

Merci aux bénévoles : Monique Bernade, Hélène Bournerias, Marielle Heugas, Hélène Hussein, Sophie Khan, Nathalie Martin Jamet, Laurence Perrin, Virginie Pourrere.

LA ZONE BOIS DU VILLARET

L'aménagement du Parc d'activités du Villaret « Pôle Bois » touche à sa fin.

Ce projet liant aménagement et développement économique du territoire, est le fruit de nombreuses années de travail et d'une forte collaboration entre la commune de Saint Martin de Queyrières et la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

Aujourd'hui, l'aménagement du parc d'activités se termine. Les derniers travaux d'enrobées, de bordures et d'espaces verts ont été réalisés au printemps 2022. Cinq entreprises sont déjà installées. Elles proviennent



toutes de la filière bois : abattage-débardage, charpente, menuiserie, ébénisterie, vente de machines-outils...

Les autres lots, au nombre de 4, sont actuellement en phase d'acquisition.

PROJET DU CITY STADE

Ne possédant pas d'infrastructures sportives sur la commune et comme nous l'avions évoqué lors de notre campagne pour ce mandat, nous lançons le projet du City Stade.

Un terrain multisport qui donnera l'occasion aux petits et aux grands de se réunir en famille ou entre amis pour partager des moments de sports, comme le football, basketball, handball et même hockey sur gazon.

Une piste périphérique avec deux couloirs tracés au sol



pour la course à pied, rollers ou trottinettes.

Ce terrain se situera sous le parking de l'école des Prés Verts. Il permettra aussi aux élèves de l'école et du centre de loisirs pratiquer leurs activités sportives, sans devoir se déplacer.

Pour le moment les demandes de subventions sont en cours et espérons que ce projet verra le jour rapidement.



LUNDI DE PENTECÔTE À SACHAS

Comme le veut la tradition, le lundi de Pentecôte est l'occasion de la messe annuelle à Sachas dont la chapelle est dédiée à St Claude. Cette année n'a pas dérogé à cette tradition et contrairement aux deux années précédentes, le soleil régnait en seul maître... après Dieu. Comme le veut aussi la tradition, un moment de convivialité était proposé à l'issue de la messe. Les habitants de Sachas, mais aussi leurs «voisins», avaient mis les petits plats dans les grands. C'est toujours une agréable occasion de se retrouver « au sortir de l'hiver » et d'échanger des nouvelles des uns et des autres.

RAFIKI RAFTING

Depuis maintenant plus de 10 ans, Rafiki Rafting, entreprise de sports d'eaux vives installée à l'Isle de Prelles, accueille du public et forme de futurs moniteurs aux différents métiers de la rivière. Depuis sa création, nous avons toujours participé au nettoyage et à la protection des cours d'eaux et rivière de notre territoire avec tous les acteurs et parties prenantes de l'élément aquatique: pêcheurs comme rafteurs ont ainsi mené des actions de nettoyage communes, pour une utilisation conjointe et en toute sécurité de notre patrimoine naturel.

Vous pourrez ainsi voir sur les clichés ci-après, les résultats de journées entières consacrées au nettoyage de parcours d'eaux vives, permettant aussi bien un accueil de notre clientèle en toute sécurité que le respect de la faune et



la flore sauvages également impactées par des bouchons obstruant le lit du cours d'eau.

Enfin, comme vous pourrez le voir, tous et toutes profitons de ces actions printanières de nettoyage et de protection de l'environnement pour la valorisation de notre région, en offrant parmi les dernières rivières sauvages navigables d'Europe et de réels exemples de ce que notre région peut offrir comme paysages et points de vue sur une nature encore préservée.

Informations ? Questions ? Envie de participer ?
www.rafiki-rafting.com ou 06 73 09 91 49.



LA PETITE HISTOIRE DU CHOUETTE CHEMIN



Tout a commencé au premier confinement en mars 2020, quand Julie, Malo et Roméo allèrent se balader dans la forêt. Ils ont commencé par ramasser de jolis galets, sans idée précise... Quelque temps auparavant la maman de Julie, avait vu des hiboux peints sur des galets le long d'un sentier, et en cherchant sur un site bien connu pour trouver des occupations pour les enfants, Julie avait trouvé pleins d'idées à faire avec des galets. Ils ont donc commencé à faire des hiboux, et avec le temps ils en avaient assez pour les déposer quelque part. Comme ils empruntaient souvent le chemin qui part du village, au niveau du lieu appelé « la Verne », jusqu'à la plaine pour aller chercher des galets, l'idée était évidente. Ainsi toute la famille de Julie a commencé à les déposer, puis d'autres personnes du village, surtout les enfants, ont suivi.



Par la suite des voisins du bout du village ont fabriqué le fameux panneau « le chouette chemin » et l'ont installé en mars 2022. Un autre habitant a pris l'initiative de construire un joli pont pour passer sur une zone boueuse où l'eau ruisselle doucement.

Grâce au bouche à oreille, le chouette chemin a commencé à se faire connaître et de nombreux promeneurs demandaient où le trouver, et les hiboux ont commencé à disparaître.. Dès lors, ils ont commencé à écrire des petits mots pour que personne ne se les approprie, surtout qu'au même moment, il y avait un groupe « trouve mon galet » ou chacun était libre de le prendre et de le faire voyager.

Le chouette chemin est vraiment un sentier agréable qui permet aux villageois et promeneurs de ce côté de la Durance, de se rendre aux petits commerces de Prelles.



NUMÉROS UTILES

Mairie : 04.92.21.04.06

Fax : 04.92.20.51.62

Portable du maire : 06.07.59.35.33

Site Web & Mail :

www.saintmartindequeyrieres.com

mairie.stmartindequeyrieres@wanadoo.fr

Astreinte service technique : 06.31.63.73.44 / Ecole : 04.92.21.34.76

Electricité (EDSB) : 04.92.22.31.00

Assainissement (communauté de communes) : 06.81.55.48.33

Sous-Préfecture sur RDV - aide au permis de construire + carte grise : 04.92.25.47.18